

**Termes de Reference pour l'évaluation Formative du projet de Développement d'un modèle de protection sociale intégré dans la région de Guidimakha, en Mauritanie  
Financé par le Fonds conjoint pour les ODD**

<b>Titre de la consultation</b>	Contrat institutionnel pour la réalisation d'une évaluation formative dirigée par le pays du modèle de protection sociale intégrée dans la région de Guidimakha, Mauritanie (Fonds des Nations unies pour les ODD).
<b>Objectif</b>	Évaluation du programme de protection sociale intégrée (mis en œuvre par l'UNICEF, le PAM, le BIT et financé par le Fonds commun des Nations unies pour les ODD).
<b>Type de contrat</b>	Consultance (Appel d'offre)
<b>Durée du contrat</b>	10 semaines (60 jours ouvrables)
<b>Date de démarrage</b>	Juin 2022
<b>Date de clôture</b>	Octobre 2022
<b>Supervision</b>	Responsable des évaluations du bureau national (UNICEF) Chargé de l'Évaluation du Bureau Régional (PAM) Responsable régional des Evaluation (BIT)

## I. DESCRIPTION DU PROJET

Depuis Février 2020, la Mauritanie est engagée dans la mise en œuvre d'un projet conjoint UNICEF, PAM et l'OIT pour le développement d'un modèle intégré de protection sociale dans la région du Guidimakha.

Grâce au financement du Fonds commun pour les ODD, ces 3 agences, en collaboration avec les autres partenaires de la protection sociale, ont conçu ce programme conjoint pour tester sur une région, une approche pilote d'un modèle intégré des programmes de protection sociale et soutenir le dialogue sur le système de protection sociale en Mauritanie.

La stratégie consiste à aider à résoudre les problèmes de fragmentation et les lacunes importantes qui affectent les appuis en termes de protection sociale apportée par la Mauritanie aux populations vulnérables, en améliorant l'articulation entre les programmes de filets sociaux et en développant les éléments essentiels manquants d'un système de protection sociale cohérent. Le principal enjeu pour cette évaluation consiste à documenter les leçons apprises et les expériences de cet exemple de travail conjoint de 3 agences au tour d'un agenda commun, et la manière dont ce programme influence la stratégie nationale en matière de protection sociale, y compris dans les domaines d'expertise de chacune de ces 3 agences.

Guidimakha est la région qui compte le plus grand nombre de ménages inscrits au Registre social national (11 275), ainsi que le plus grand nombre de ménages extrêmement pauvres inscrits au programme de transferts monétaires Tekavoul (7 729 ménages, dont 36 899 enfants

et parmi lesquels 11 564 enfants de moins de cinq ans). La région est régulièrement priorisée pour les transferts monétaires et l'assistance alimentaire saisonniers, avec plus de 40 000 personnes atteintes au cours du pic de la soudure 2019 et 87 magasins vendant de la nourriture à des prix de subsistance dans le cadre du programme gouvernemental EMEL).

Le Guidimakha a également été sélectionné sur la base d'une présence - relativement forte d'interventions de filets sociaux, ce qui présente d'importantes opportunités de synergie. Elle fait partie de la zone de l'Aftout, également connue sous le nom de « Triangle de l'espoir », qui est la zone prioritaire du gouvernement pour la réduction de la pauvreté et les investissements. La région du Guidimakha est également une des trois « zones de convergence » du système des Nations Unies en Mauritanie.

## II. THEORIE DE CHANGEMENT

La théorie changement du projet s'articule autour de quatre axes complémentaires, à savoir :

- **L'axe 1** relatif à l'articulation des filets de protection et de sécurité productifs (**PAM**) : Le résultat attendu à ce niveau c'est de minimiser au maximum le risque de fragmentation des programmes de protection sociale, renforcer la cohérence et l'efficacité des programmes de protection sociale dans leur mise en œuvre.
- **L'axe 2** relatif à la promotion des services sociaux (**UNICEF**) : Le programme vise à promouvoir l'accès et l'utilisation des services sociaux de base, notamment les populations les plus vulnérables bénéficiaires des programmes de protection sociale, établir l'embryon d'un mécanisme d'identification et de référencement des cas auprès des services attitrés.
- **L'axe 3** relatif au déploiement des régimes d'assurance sociale (**BIT**) : Le projet vise à poser les bases d'une extension de l'assurance sociale dans les zones rurales, pour influencer les politiques nationales dans ce domaine spécifique.
- **L'axe 4** : qui vise utiliser les leçons apprises du modèle pour alimenter le dialogue politique national autour de la vision nationale en matière de protection sociale (**PAM, UNICEF, BIT**)

A travers cet axe, les 3 agences, en collaboration avec d'autres acteurs de la protection sociale, visent à générer des évidences pour appuyer le dialogue institutionnel, améliorer la stratégie et les programmes de protection sociale de la Mauritanie de façon plus globale, cohérente et efficace, particulièrement le processus de révision de la Stratégie Nationale de la Protection Sociale.

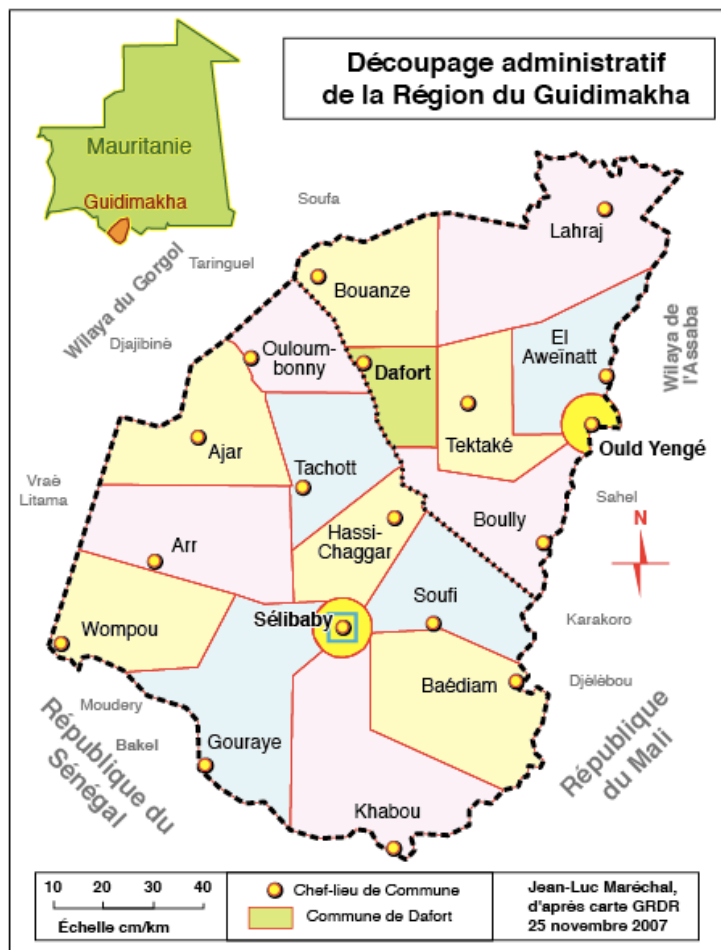
L'initiative cherche à apporter un changement fondamental à la fois aux approches opérationnelles, mais également dans l'esprit des décideurs, des agences d'aide au développement et des partenaires.

Ce programme conjoint est dirigé par le gouvernement et la direction générale du programme est assurée par un comité de pilotage, à savoir le groupe multisectoriel co-présidé par le MAEPSP et le ministère des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF). Les PUNO travaillent par l'intermédiaire des ministères (ministère de l'éducation pour l'alimentation scolaire, ministère des affaires sociales, etc.) ou aux côtés des programmes menés par le

gouvernement (Tekavoul et le Registre social). Au niveau régional, la mise en œuvre est coordonnée par la Stratégie nationale de croissance accélérée et de prospérité partagée (SCAPP) et son application régionale, le Conseil régional de développement (CRD) de la région du Guidimakha et les institutions et autorités régionales (y compris la présidence régionale et le conseil régional nouvellement créé).

### III. BREVE DESCRIPTION DE LA REGION DE GUIDIMAKHE (ZONE D'INTERVENTION)

Située au Sud - Est de la Mauritanie, la wilaya est limitée au Nord et au Nord - Est par l'Assaba, au Sud et à l'Est par le Mali, à l'Ouest et au Nord-Ouest par le Gorgol et au Sud par le Sénégal. Le fleuve Sénégal coule dans le socle ancien de roches primaires. La région est érodée par de petits oueds aux vallées particulièrement larges, descendant directement dans le Sud. Au Nord, le prolongement du massif de l'Assaba est un plateau surélevé de 50 à 100 mètres qui domine le fond de la vallée du fleuve Sénégal.



La Wilaya (Région) est subdivisée en quatre Moughataas ; Selibaby, Ould Yengé, Ghabou et Wompou créée tout dernièrement, le nombre de commune est de 18.

Tableau 1: Découpage Administratif :

Moughataa	Arrondissement	Communes
Selibaby		Sélibaby, Hassi chegar, Tachott, Ould Mbonny
Ghabou	Gouraye	Khabou, Baediam Souvi, Gouraye
Wompou		Wompou, Arr, Ajarr
Ould Yengé		Ould Yenge, Lahraj, Bouanze, Daffort, Tektake, Leweynatt, Bouilly

La Wilaya du Guidimagha a une population estimée à 267 029 habitants en 2013 selon les résultats du RGPH, alors que les projections de 2020 donnent un chiffre de 315 659 soit un taux de progression moyen annuel de 2,6%. La Moughataa de Selibaby, compte 48% de la population, le reste est réparti entre les trois Moughataas d'Ould Yengé, Ghabou et Wompou. La superficie de la wilaya est de 10 300 km<sup>2</sup>, avec une forte densité démographique par rapport à la moyenne nationale (14,4 habitants/km<sup>2</sup> contre 2,6 au niveau national).

#### IV. BUT, OBJECTIFS ET ETENDUE DU TRAVAIL

##### 4.1 - Buts

Cette évaluation a deux buts principaux : la redevabilité et l'apprentissage.

- S'agissant de la redevabilité, cette évaluation rendra compte des résultats (soit attendus ou pas attendus) qui ont été atteints par le Programme, auprès des bailleurs ainsi que des bénéficiaires.
- En termes d'apprentissage, le but de cette évaluation est de générer des connaissances, et des leçons apprises de l'approche de protection sociale intégrée testée au niveau de la région du Guidimakha, analyser les facteurs de réussite ou d'échec, les opportunités et défis pour sa mise à l'échelle, ainsi que sa capacité d'influencer les politiques et les programmes sociaux dans le pays. Ces résultats doivent alimenter la Stratégie Nationale de protection Sociale en cours de révision.

Les utilisateurs de cette évaluation incluent principalement le gouvernement de la Mauritanie, particulièrement les ministères en charge de la coordination et la mise en œuvre des politiques et programmes de protection sociale. Les utilisations envisagées sont listées dans Tableau 1 ci-dessous.

**Tableau 2: Les utilisateurs et les utilisations de l'évaluation**

Utilisateurs de l'évaluation	Utilisation de l'évaluation (comment les conclusions et recommandations seront utilisées)
<b>Le Gouvernement mauritanien (MEPSP, MASEF, TAAZOUR, etc)</b>	-Alimenter le processus de révision de la Stratégie Nationale de protection sociale - Documenter les leçons apprises et les orientations pour une meilleure articulation des programmes de protection sociale
<b>(Les PTF protection Sociale membres du système des NU (UNICEF, PAM, BIT, BM, UNHCR, etc.)</b>	Tirer les leçons d'un travail conjoints entre les agences des Nations Unies, identifier les améliorations possibles, et les opportunités a saisir dans une telle approche.

#### 4.2- Objectifs de l'évaluation

Les objectifs de l'évaluation sont les suivants :

- Déterminer le fonctionnement global du modèle de protection sociale intégré soutenu par l'UNICEF, le PAM et le BIT et étudier à quel point le modèle génère des éléments de preuves pour le système national de protection sociale.
- Explorer les moyens de renforcer l'efficacité du système et des programmes nationaux de protection sociale en Mauritanie.
- Évaluer dans quelle mesure le programme conjoint améliore l'articulation entre les programmes de protection sociale contributifs et non contributifs et le soutien au développement des pièces manquantes essentielles d'un système de protection sociale pour la Mauritanie.
- Examiner comment le programme conjoint a contribué à l'accélération des ODD et aux réformes de l'ONU (y compris la cohérence de l'équipe de pays des Nations Unies).
- Évaluer dans quelle mesure le programme conjoint a contribué à l'intégration des personnes en situation d'handicap et la prise en compte du genre dans le système de protection sociale en Mauritanie.
- Identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques pour les parties prenantes nationales, y compris les agences du Système des Nations Unies

En ce sens, 'évaluation devra donc :

- Examiner l'approche de mise en œuvre, l'évolutivité du modèle de protection sociale, et l'acceptabilité par les principales parties prenantes et les acteurs politiques à différents niveaux
- Fournir une évaluation indépendante du processus de mise en œuvre du Programme Conjoint, en identifiant les domaines à améliorer et en fournissant des conclusions et des recommandations.
- Proposer des approches qui renforcent les bonnes pratiques.

- Analyser si les activités et les interventions du programme contribuent aux progrès (conformément à la théorie du changement du programme) et si le modèle proposé est extensible. Les éléments de l'évaluation formative seront évalués à l'aide de l'outil modifié de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- Documenter les leçons apprises d'un travail de synergie entre 3 agences, les forces, faiblesses, et opportunités.

Étant donné que les personnes vivant en situation d'handicap font partie des groupes les plus vulnérables et les plus marginalisés dans les pays et compte tenu du rôle essentiel que la protection sociale peut jouer pour favoriser leur inclusion, la plupart des programmes conjoints les ont identifiées comme bénéficiaires directs ou indirects. En accord avec le principe "Ne laisser personne de côté" et les obligations découlant de la Convention sur les droits des personnes en situation d'handicap, même les programmes qui ne ciblent pas directement les personnes en situation d'handicap doivent s'assurer que les personnes en situation d'handicap au sein de la population ciblée peuvent accéder au programme sans discrimination.

L'évaluation déterminera donc dans quelle mesure :

- La conception, la mise en œuvre et le suivi du programme conjoint ont été inclusifs pour les personnes en situation d'handicap (accessibilité, non-discrimination, participation des organisations de personnes en situation d'handicap, désagrégation des données).
- Le programme conjoint a effectivement contribué à l'inclusion socio-économique des personnes en situation d'handicap en assurant la sécurité des revenus, la couverture des soins de santé et des coûts liés au handicap tout au long du cycle de vie.

## PORTEE DE L'EVALUATION

### ➤ **Portée thématique :**

Le projet SDG fund comprend 4 piliers articulés entre eux, et complémentaires dans leurs mises en œuvre. Ainsi, ce processus d'évaluation concerne l'ensemble de ces 4 piliers, et la manière dont ils sont articulés.

Dans sa conception, le programme agit principalement sur des thématiques stratégiques, et une composante opérationnelle très faible. L'évaluation n'a pas pour vocation d'analyser des bénéfices obtenus au niveau des individus ou des ménages, mais plutôt au niveau du système de protection sociale dans sa globalité, aussi bien au niveau régional que national. Il n'est pas pertinent dans ce sens, de focaliser assez d'énergies sur les quelques interventions menées au niveau communautaire, étant donné que les résultats attendus sont plutôt stratégiques, et peu sur l'offre directe des services



➤ **Portée géographique**

La revue documentaire pourra couvrir toutes les interventions mises en œuvre dans le cadre du Programme.

Ce projet est mis en œuvre au niveau de la région de Guidimakha, et au niveau central

➤ **Portée chronologique**

L'évaluation couvrira toutes les activités mises en œuvre durant la durée du projet, soit entre février 2020 et août 2022.

## V. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Dans le cadre du processus d'apprentissage et de capitalisation du programme du Fonds conjoint pour les ODD, le Ministère des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (à travers la Direction générale des stratégies et politiques de développement) tutelle du projet, l'UNICEF, le PAM et le BIT commanditent une évaluation finale et formative, pilotée par le pays, du modèle de protection sociale intégrée dans la région du Guidimakha en Mauritanie.

Ces termes de référence (TdR) définissent le but, les objectifs, les options méthodologiques et les modalités opérationnelles d'un contrat institutionnel avec une institution internationale, basé sur l'expérience et l'expertise dans la conduite de travaux similaires. Les résultats et les recommandations de l'évaluation seront utilisés pour développer des options d'extensibilité du modèle de protection sociale intégrée dans la région du Guidimakha. Le modèle du projet générera également des preuves pour la révision de la stratégie nationale de protection sociale.

Cette évaluation sera mise en œuvre de juin à octobre 2022, pour une durée totale de 10 semaines de travail (60 jours). Elle sera supervisée par l'équipe de gestion de l'évaluation (UNICEF, BIT, PAM), sous la direction du coordinateur résident (ou de son délégué). L'équipe de gestion de l'évaluation travaillera également en étroite collaboration avec le comité de pilotage du Fonds commun des ODD institué par le ministère des Affaires économiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP)

Ce programme de protection sociale du Fonds conjoint pour les ODD élargit les efforts de protection sociale en Mauritanie. Il est piloté par les autorités nationales en collaboration avec des partenaires stratégiques et sert de point d'entrée pour mettre à l'échelle le système de protection sociale dans la région du Guidimakha au niveau national. Son objectif est de fournir un paquet intégré qui va au-delà de la portée de ce projet.

### **2.2 - Critères et questions de l'évaluation**

Les éléments d'évaluation formative seront jugés en utilisant les critères modifiés de l'Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement (OCDE/CAD) de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité, ainsi que



des considérations d'équité, d'égalité des sexes et de droits de l'homme. Les principales questions (et sous-questions) d'évaluation sont les suivantes.

### **Pertinence :**

L'évaluation portera sur la capacité du modèle de protection sociale intégrée à générer des preuves et des leçons apprises et à soutenir la révision de la stratégie et des programmes nationaux de protection sociale.

- Quelle a été la pertinence des axes 1, 2 et 3<sup>1</sup> de protection sociale intégrée pour générer des évidences et des leçons apprises pour le modèle de protection sociale dans la région du Guidimakha ?
- Dans quelle mesure les activités et les résultats du programme conjoint sont-ils cohérents avec la théorie du changement du modèle de protection sociale intégrée ?
- Dans quelle mesure les facteurs contextuels (spécificité des différents programmes de protection sociale) ont-ils été pris en compte dans la conception, la mise en œuvre et l'adaptation du modèle de protection sociale intégrée dans la région du Guidimakha ?
- Dans quelle mesure les activités et les résultats du programme conjoint sont-ils cohérents avec le plan de mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure le modèle de protection sociale est-il pertinent pour contribuer à l'accélération des ODD ?

### **Cohérence :**

L'évaluation portera sur la cohérence du programme avec les principaux engagements internationaux, notamment l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes, l'équité pour les enfants et l'approche fondée sur les droits de l'homme. Elle évaluera également l'avantage comparatif du programme conjoint pour obtenir les résultats attendus et sa valeur ajoutée dans les rôles de coordination et de rassemblement.

- Dans quelle mesure le programme aborde-t-il les questions de genre et d'équité ?
- Dans quelle mesure les droits des personnes en situation d'handicap sont-ils intégrés dans les différents aspects de la programmation, et de la mise en œuvre ?
- Quels sont les avantages comparatifs du programme conjoint par rapport à d'autres programmes de protection sociale ?
- Quels sont les avantages comparatifs - s'il y a - des rôles de coordination et de modèle de programme conjoint entre les 3 agences des Nations Unies ??
- Dans quelle mesure le modèle de protection sociale contribue-t-il aux réformes des Nations Unies (y compris la cohérence de l'équipe de pays des Nations Unies) ?
- Dans quelle mesure et comment la programmation conjointe a-t-elle permis d'améliorer la cohérence de l'intervention ?

---

<sup>1</sup> Le prestataire se référera au document de projet pour avoir les détails de chaque axe du projet



### **Efficacité**

L'évaluation portera sur l'efficacité des services de protection sociale intégrés à atteindre les objectifs de développement du programme, y compris :

- Dans quelle mesure l'articulation faite au niveau de différents programme et services de protection sociale est-elle efficace pour répondre aux besoins des ménages vulnérables, et quels sont les principaux facteurs d'influence ?
- Dans quelle mesure les objectifs du programme ont-ils été atteints dans la région du Guidimakha ??
- Quels ont été les principaux défis rencontrés dans le processus de de la mise en œuvre du programme conjoint ?
- Quels sont les résultats pas attendus (positifs et/ou négatifs) du programme conjoint ?
- Comment la programmation conjointe a-t-elle contribué améliorer les résultats escomptés en termes d'efficacité opérationnelle ?

### **Efficiences**

L'évaluation portera sur les résultats des services de protection sociale intégrée - tant qualitatifs que quantitatifs - par rapport aux apports fournis :

- Dans quelle mesure les ressources humaines ont été adéquates (en qualité) et les ressources financières suffisantes (en quantité) et opportunes afin d'assurer la disponibilité de des services de protection sociale intégrée de qualité comme prévu ? s) ? Quels ont été les coûts, y compris les fonds et le soutien en nature ?
- Dans quelle mesure la structure organisationnelle en place, la collaboration et la contribution des ministères concernés permettent-elles de garantir l'opérationnalisation d'un modèle de protection sociale intégré, tel que développé dans ce projet ? Que pourrait-on faire de plus pour améliorer ?

### **Durabilité**

L'évaluation analysera les avantages des services de protection sociale intégrés

- Dans quelle mesure les stratégies adoptées par le Programme Conjoint ont-elles contribué à la durabilité des résultats, ?
- Dans quelle mesure le Programme Conjoint soutient-il l'adhésion et l'appropriation à long terme par les détenteurs d'obligations et de droits ?
- Quelle est la probabilité que les objectifs et leçons apprises du modèle intégré développé au Guidimakha soient maintenus au-delà de la durée du Programme Conjoint ?
- Quels sont les enseignements tirés du modèle de protection sociale intégrés ?
- Dans quelle mesure les bénéfices du Programme Conjoint sont-ils susceptibles d'influencer la révision du document de stratégie nationale de protection sociale ?
- Quels ont été les principaux facteurs qui ont influencé la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du Programme Conjoint dans les Guidimakha ?

- De quelle manière l'approche actuelle du programme conjoint devrait-elle être révisée ou modifiée pour améliorer la durabilité des services du programme national de protection sociale ?
- Dans quelle mesure la planification, l'analyse et la conception conjointes dans le cadre de ce projet ont-elles contribué à des résultats politiques nationaux plus larges ?
- Dans quelle mesure la coordination conjointe dans le cadre de ce projet a-t-elle conduit à des partenariats et des synergies à plus long terme ?
  - o Le modèle de protection sociale intégré a-t-il été mis en œuvre de manière efficace et efficiente, tant en termes de ressources humaines que financières ?

### Equité

#### Questions spécifiques relatives aux personnes en situation d'handicap

- Dans quelle mesure le programme a-t-il ciblé les personnes en situation d'handicap ?
- Dans quelle mesure la conception et la mise en œuvre des activités du programme conjoint soutenu ont-elles inclus des exigences d'accessibilité et de non-discrimination liées au handicap ?
- Dans quelle mesure les personnes en situation d'handicap, en particulier les enfants et les femmes en situation d'handicap, ont-elles été consultées par le biais de leurs organisations représentatives ?
- Dans quelle mesure le programme a-t-il contribué à soutenir l'inclusion des personnes en situation d'handicap via :
  - o Assurant la sécurité du revenu de base ?
  - o La couverture des coûts des soins de santé, y compris la réadaptation et les appareils fonctionnels ?
  - o La couverture des coûts liés au handicap, y compris les services de soutien communautaire ?
  - o Faciliter l'accès au développement de la petite enfance, à l'éducation et au travail/aux moyens de subsistance inclusifs ?

## VI. APPROCHE DE L'ÉVALUATION ET MÉTHODOLOGIE

Sur la base des objectifs de l'évaluation, cette section indique une conception, une approche, des méthodes et des processus possibles pour l'évaluation. La rigueur méthodologique sera prise en compte de manière significative dans l'évaluation des propositions. Par conséquent, la structure en charge de l'évaluation est invitée à évaluer l'approche et la méthodologie proposées dans ces TdR et, si nécessaire, à les améliorer ou les modifier. Dans son rapport initial (rapport de démarrage), le prestataire doit développer une matrice d'évaluation et, par cela, faire référence à la triangulation, au plan d'échantillonnage, aux limites méthodologiques et aux mesures d'atténuation. Le prestataire doit également démontrer une expertise méthodologique et une expérience considérable dans l'évaluation des programmes de protection sociale.

Pendant la phase de démarrage, l'équipe d'évaluation développera une matrice d'évaluation détaillée. Au minimum, l'évaluation s'appuiera sur les méthodes suivantes :

- Analyse documentaire et examen sur dossier des documents de référence et autres données pertinentes, y compris l'examen et l'analyse des données quantitatives secondaires.
- Interviews d'informateurs clés (KII) avec les parties prenantes principales (porteuses d'obligation)
- Examen de la documentation du programme
- Discussions en groupe (Focus Group Discussions - FGD) avec les parties prenantes concernées au niveau national et décentralisé, y compris les enfants et leurs familles, les membres de la communauté et les travailleurs de première ligne.
- Discussions en groupe avec les parties prenantes concernées aux niveaux national et décentralisé, y compris les enfants et leurs familles, les membres de la communauté et les travailleurs sociaux.
- Collecte de données statistiques existantes, lorsqu'elles sont disponibles, et de données quantitatives pertinentes pour la question de l'évaluation.
- Les données recueillies doivent être ventilées par âge, sexe, statut de handicap, site, etc. le cas échéant. L'échantillonnage pour les entretiens avec les informateurs clés et les discussions de groupe doit être effectué en consultation avec le MAEPSP, l'UNICEF, le PAM et le BIT.

De même, les directives éthiques conventionnelles doivent être suivies pendant l'évaluation. Une référence spécifique est faite aux directives éthiques de l'UNEG pour l'évaluation, ainsi qu'aux directives de l'UNEG sur l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'évaluation, l'indicateur de performance de l'évaluation de l'UN SWAP. Toute question ou préoccupation sensible doit être soulevée auprès de l'équipe de gestion de l'évaluation (UNICEF, PAM, BIT et MAEPSP) dès qu'elle est identifiée.

## VII. GESTION ET COORDINATION

L'évaluation sera menée par une institution internationale avec une solide expérience en matière d'évaluation. L'équipe d'évaluation travaillera sous la supervision de l'équipe de gestion de l'évaluation (UNICEF, PAM, BIT), en collaboration avec le MAEPSP et le comité de coordination du programme conjoint.

La gestion de l'évaluation est placée sous la responsabilité du « pool régional » (3 personnes, une par structure) qui assure la conformité du processus et la validité des TdR. Ce pool travaille en étroite collaboration avec le « pool national » (3 personnes, 1 par structure, ) qui suivra le processus au quotidien (supervision) et échangera régulièrement avec le pool en charge du monitoring et évaluation au niveau régional pour information et avis.,. Le pool régional assurera

la qualité et l'indépendance de l'évaluation et garantira son alignement avec les normes et standards d'évaluation de l'UNEG et autres procédures pertinentes.

En plus de la préparation de ces termes de référence, le pool régional validera le recrutement de l'institution externe et examinera les livrables et assurera le suivi des résultats en collaboration avec le pool national. L'équipe de gestion de l'évaluation travaillera sous la direction du coordinateur résident (ou de son délégué) et sous la coprésidence de l'UNICEF. L'assurance qualité de l'évaluation sera effectuée par les unités ou sections en charge de l'évaluation des 3 agences.

Le cabinet sera légalement responsable auprès de l'UNICEF, avec qui le contrat sera directement signé. L'UNICEF sera à ce point le point de contact entre le cabinet et les agences impliquées dans la mise en œuvre de ce projet.

## VIII. PROFIL DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

L'équipe d'évaluation proposée sera composée d'au moins un/e (1) consultant/e senior (chef d'équipe) qui sera soutenu/e par au moins un (1) consultant supplémentaire (membre de l'équipe/expert technique). Le chef d'équipe devra apporter les compétences suivantes :

- Avoir une grande expérience éprouvée en matière d'évaluation (au moins 10 ans) avec une excellente compréhension des principes et des méthodologies d'évaluation, y compris la maîtrise d'un éventail de méthodes d'évaluation qualitative et quantitative, et les normes et standards de l'UNEG.
- Avoir une connaissance approfondie des questions de protection sociale - planification, mise en œuvre, gestion ou suivi et évaluation.
- Être titulaire d'un diplôme universitaire avancé (Master ou plus) en sciences économique et sociale, santé, statistiques ou démographie administration publique, ou similaire, y compris une solide connaissance de la protection sociale ; familiarité avec les droits de l'homme.
- S'engager fermement à fournir des résultats rapides et de haute qualité, c'est-à-dire des évaluations crédibles qui servent à améliorer les décisions stratégiques.
- Avoir une connaissance approfondie des programmes des Nations unies en matière de droits de l'homme, d'égalité des sexes et d'équité.
- Avoir de solides antécédents en matière de direction et de gestion d'équipe, ainsi que d'excellentes compétences interpersonnelles et de communication pour aider à garantir que l'évaluation soit comprise et utilisée.
- Une expérience spécifique de l'évaluation de la protection sociale est essentielle, ainsi qu'une solide expérience de l'évaluation par méthodes mixtes ; une expérience préalable de l'évaluation du développement est considérée comme un atout.

- Une expérience professionnelle antérieure en Afrique est souhaitable, ainsi qu'une compréhension du contexte mauritanien et sahélien et des dynamiques sociales, politiques et culturelles nationales et locales serait un atout.
- Le chef d'équipe doit s'engager et être prêt à travailler de manière indépendante, avec une supervision régulière limitée ; il/elle doit faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité, d'une orientation client, d'une pratique éthique avérée, d'initiative, d'un souci d'exactitude et de qualité.
- Il/elle doit avoir la capacité d'exprimer de manière concise et claire des idées et des concepts sous forme écrite et orale, ainsi que la capacité de communiquer avec diverses parties prenantes en français, et en anglais. La capacité à parler les langues locales mauritaniennes serait un atout, en particulier pour les consultants nationaux.

Le chef d'équipe sera responsable de la réalisation de l'évaluation formative du début à la fin, de la gestion de l'évaluation, de l'essentiel de la collecte de données, de l'analyse et des consultations, ainsi que de la rédaction du rapport en français et de la communication des résultats de l'évaluation.

Pour le membre de l'équipe nationale/expert technique :

- Titulaire d'un diplôme universitaire avancé (niveau Master) en statistiques, économie, développement international, politique publique, administration publique, ou d'un cursus similaire.
- Expérience pratique de la collecte et de l'analyse de données quantitatives et qualitatives, notamment en ce qui concerne les interventions socio-économiques.
- Forte expertise en matière d'approches de l'évaluation fondées sur l'équité, l'égalité des sexes et les droits de l'homme, et expertise en matière de présentation et de visualisation des données.
- Être engagé et désireux de travailler dans un environnement complexe et capable de produire un travail de qualité avec des conseils et une supervision limitée.
- Avoir de bonnes compétences en matière de communication, de plaidoyer et de relations humaines et être capable de communiquer avec diverses parties prenantes et d'exprimer de manière concise et claire des idées et des concepts par écrit et oralement
- Excellente maîtrise du français et d'une ou plusieurs langues locales ainsi que de la rédaction de rapports.

Le membre de l'équipe jouera un rôle clé dans la collecte, l'analyse et la présentation des données, ainsi que dans la préparation des débriefings, et contribuera de manière significative à la rédaction du rapport d'évaluation principal.

L'équipe d'évaluation doit être équilibrée en termes de genre afin de garantir l'accessibilité des informateurs masculins et féminins pendant le processus de collecte des données.

Il est essentiel que les mêmes personnes qui élaborent la méthodologie pour la demande de propositions de services soient impliquées dans la conduite de l'évaluation. Lors de l'examen des propositions, une attention particulière sera accordée à la méthodologie technique, mais aussi à la qualité, à l'expérience (y compris les CV, trois références et des échantillons écrits d'évaluations précédentes) et à la pertinence des personnes qui participeront à l'évaluation.

L'équipe de l'évaluation devra proposer un plan de travail détaillé en indiquant clairement les rôles et responsabilités de chaque personne mentionnée dans la proposition technique.

**Tableau 3: Plan de travail**

Activités	Chronogramme	Chef d'équipe (Jours de travail)	Consultant 1, 2,3
<b>I. Phase de Préparation</b>			
<i>Signature du contrat</i>			
<i>Réunion initiale (par Skype)</i>			
<i>Revue de la littérature, et entretiens préliminaires</i>			
<i>Atelier de validation de la matrice d'évaluation et de formalisation des rubriques</i>			
<i>Soumission de la note de cadrage complète</i>			
<i>Révision de la note de cadrage sur la base des commentaires du Groupe de Référence de l'Evaluation (GRE)*</i>			
<i>*Chaque livrable fera l'objet d'un maximum de 5 allers-retours entre l'UNICEF, le PAM, le BIT et l'équipe d'évaluation afin d'assurer la conformité aux normes de l'UNEG et aux standards de qualité des commanditaires</i>			
<b>II. Phase de Collecte des données dans le pays</b>			
<i>Rencontre avec le staff des structures commanditaires et les autres parties prenantes</i>			
<i>Visites de terrain (pendant la phase de terrain l'équipe d'évaluation informera les organisations commanditaires régulièrement sur le progrès du travail par Whatsapp, Tel, e-mail, etc.)</i>			

<i>Rencontre + Présentation PPT des conclusions préliminaires</i>			
<b>III. Phase de Rédaction du Rapport</b>			
<i>Soumission du Rapport provisoire de l'évaluation (Draft 0)</i>			
<i>Soumission de la version révisée du rapport (Draft 1) intégrant les commentaires du GRE*</i>  *Chaque livrable fera l'objet d'un maximum de 5 allers-retours entre l'UNICEF et l'équipe d'évaluation afin d'assurer la conformité aux normes de l'UNEG et aux standards de qualité de l'UNICEF.			
<i>Atelier de validation des recommandations (soit facilité par l'équipe d'évaluation soit par les responsable M&amp;E de l'UNICEF ou le Conseiller Régional pour l'Evaluation)</i>			
<i>Soumission de la version finale du rapport intégrant les commentaires ultérieurs du GRE</i>			

## IX. LIVRABLES DE L'ÉVALUATION

Les livrables attendus de l'évaluation sont les suivants :

1. Un rapport de démarrage (en français), comprenant un calendrier et un plan de recherche détaillés (matrice de l'évaluation), des notes de synthèse en vue de la collecte de données et des outils de collecte de données révisés pour l'enquête de recherche et les discussions de groupe, une analyse documentaire indiquant les questions qui peuvent être traitées et celles qui ne le peuvent pas et proposant de nouvelles questions d'évaluation. Et une présentation PowerPoint pour faciliter un exercice de consultation des parties prenantes.
2. Une présentation Power point pour le débriefing de la phase de collecte, qui sera présente au comité de pilotage
3. Un draft et un rapport d'évaluation final (en français) qui seront révisés jusqu'à leur approbation y compris un premier projet complet qui sera revu par l'équipe de gestion de l'évaluation et le comité de pilotage du Fonds ODD, un second projet qui sera revu par le groupe de référence et les équipes de suivi et d'évaluation des PUNOs.



4. Une présentation PowerPoint (en français et en anglais) qui sera utilisée pour partager les résultats avec le Groupe de référence et pour être utilisée lors d'événements de diffusion ultérieurs
5. Un résumé d'évaluation de quatre pages (en français, en anglais et en arabe) qui se distingue du résumé du rapport d'évaluation et qui est destiné à un public plus large et non technique. Le résumé exécutif doit également être produit en version texte et vidéo (c'est-à-dire un clip vidéo d'une ou deux minutes). Des vidéos et des photos doivent être collectées dans le cadre de l'évaluation pour enrichir la diffusion de l'évaluation.

D'autres produits intermédiaires sont :

- Les procès-verbaux des principales réunions avec l'équipe de gestion de l'évaluation.
- Une copie des données collectées pendant l'évaluation
- Le matériel de présentation pour les réunions avec l'équipe de gestion de l'évaluation. Il peut s'agir de résumés PowerPoint de l'avancement du travail et des conclusions à ce stade.

Les schémas et les descriptions de chaque produit d'évaluation, doivent se conformer aux directives de UNEG sont donnés à titre indicatif et comprennent :

- **Le rapport de démarrage** : Le rapport de démarrage sera essentiel pour confirmer une compréhension commune de ce qui doit être évalué, y compris des aperçus supplémentaires sur l'exécution de l'évaluation. A ce stade, les évaluateurs affineront et confirmeront les questions d'évaluation, confirmeront la portée de l'évaluation, amélioreront encore la méthodologie proposée dans les TdR et leur propre proposition d'évaluation pour en améliorer la rigueur, ainsi que développer et valider les instruments d'évaluation. Le rapport comprendra, entre autres, les éléments suivants
  - o Le but et la portée de l'évaluation, la confirmation des objectifs de l'évaluation
  - o Les critères et les questions de l'évaluation
  - o La méthodologie de l'évaluation (c'est-à-dire, les critères d'échantillonnage), une description des méthodes de collecte des données et des sources de données (y compris une justification de leur sélection), des projets d'instruments de collecte de données, par exemple des questionnaires, avec une boîte à outils de collecte de données en annexe, une matrice d'évaluation qui identifie les questions descriptives et normatives et les critères d'évaluation des preuves, un plan d'analyse des données, une discussion sur la façon d'améliorer la fiabilité et la validité des conclusions de l'évaluation, l'approche des visites sur le terrain, une description du processus d'examen de la qualité et une discussion sur les limites de la méthodologie
  - o La structure proposée du rapport final
  - o Le plan de travail et le calendrier de l'évaluation, y compris un plan de travail et de voyage révisé
  - o Les besoins en ressources (c'est-à-dire, les allocations budgétaires détaillées, liées aux activités d'évaluation, le plan de travail)

- Les annexes (c'est-à-dire la matrice d'organisation des questions d'évaluation, la boîte à outils de collecte des données, le cadre d'analyse des données)
  - Un résumé de l'évaluation (note d'information sur l'évaluation) à des fins de communication externe. Le rapport initial comptera 15 à 20 pages (hors annexes), soit environ 10 000 mots, et sera présenté à l'équipe de gestion de l'évaluation.
- 
- **Constats provisoires de l'évaluation** : Ce rapport présentera les premiers résultats de l'évaluation issus de la collecte de données primaires, comprenant l'examen et l'analyse des documents sur dossier du projet d'appui technique. Le rapport élaboré avant les premières ébauches du rapport final et devrait être accompagné d'une présentation PowerPoint pouvant être utilisée pour la validation avec les principales parties prenantes
  - **Rapport d'évaluation final** : La structure du rapport sera convenue avec l'équipe de gestion de l'évaluation au début de la mission
  - **Présentation PowerPoint** : Initialement préparée et utilisée par l'équipe d'évaluation dans sa présentation au groupe de référence, une présentation PowerPoint autonome sera soumise à l'équipe de gestion de l'évaluation dans le cadre des produits livrables de l'évaluation
  - **Un résumé d'évaluation de quatre pages** : résumé exécutif (avec infographie) destiné aux utilisateurs externes sera soumis à l'équipe de gestion de l'évaluation dans le cadre des produits livrables de l'évaluation.

Les rapports seront préparés conformément aux normes des rapports d'évaluation de l'UNEG. Tous les éléments livrables doivent être rédigés dans un français et un anglais standard de niveau professionnel et ils doivent être révisés/relus par un locuteur natif.

**Le rapport final complet est structuré comme suit :**

- Table des matières, y compris la liste des tableaux et la liste des figures
- Résumé Exécutif (max. 5 pages, couvrant les principales sections du rapport : contexte, méthodologie et processus, principales conclusions et recommandations, leçons apprises)
- Remerciements (tous ceux qui ont soutenu l'évaluation et ont apporté une coopération et une collaboration solides pendant le processus)
- Liste des abréviations et acronymes
- Introduction (objet de l'évaluation, but de l'évaluation, objectifs, portée, utilisation et utilisateurs envisagés)
- Contexte de l'évaluation
- Méthodologie, y compris la stratégie d'échantillonnage et les méthodes d'analyse des données

- Constats Principaux (par critère - chaque question devra recevoir une réponse individuelle) + Encadrés sur les Conclusions préliminaires distribués tout le long de la section (étant donné que tous les constats seront numérotés, chaque conclusion devra indiquer clairement ces constats spécifiques et les numéros des paragraphes correspondants sur lesquels elle est fondée)
- Conclusions finales (il ne s'agit pas d'un simple résumé des conclusions préliminaires mais plutôt d'une réflexion plus poussée et critique utilisant les conclusions préliminaires comme point de départ)
- Leçons apprises
- Recommandations (stratégiques et opérationnelles, maximum 5 recommandations prioritaires pour chacun des deux types ; clairement ciblé et avec une liste d'actions à envisager)
- Annexes (termes de référence ; liste des personnes interrogées et des sites visités ; liste des documents consultés ; plus de détails sur la méthodologie, tels que les instruments de collecte de données, y compris des détails sur leur fiabilité et leur validité ; matrice d'évaluation ; cadre de résultats et/ou la théorie de changement)

## X. GESTION ET PARTIES PRENANTES PRINCIPALES DE L'ÉVALUATION

Le processus d'évaluation sera participatif et impliquera toutes les parties prenantes et tous les partenaires du programme. Les résultats de l'évaluation seront diffusés auprès du gouvernement, des partenaires de développement, de la société civile et d'autres parties prenantes.

Principales parties prenantes de l'évaluation :

- Le coordinateur réside (ou son délégué), qui dirigera le processus et assurera la liaison avec le secrétariat du Fonds pour les ODD.
- L'équipe de gestion de l'évaluation composée des 3 PUNO, sous la direction de l'UNICEF.
- Les comités de coordination du programme conjoint (niveaux national et régional)
- Le ministère des Affaires Economiques et de la Promotion des Secteurs Productifs (MAEPSP)
- Le ministère des Affaires Sociales, de l'Enfance et de la Famille (MASEF)
- Les organisations de la société civile
- Les membres de la communauté

### Documents à soumettre et processus de sélection

L'équipe de l'évaluation doit soumettre en ligne deux propositions :

#### a) Une Proposition Technique qui devra inclure les documents suivants :

- Une copie du CV de chaque membre de l'équipe d'au maximum 3 pages par personne ;
- Un exemplaire d'un rapport de l'évaluation récent rédigé par le/la consultant(e) principal(e) ;
- Une note méthodologique qui devra démontrer :
  - La compréhension des TdR (y compris des buts et des objectifs) et surtout des attentes

des commanditaire en termes de la durée, de la qualité et de l'utilisation attendues du mandat

- L'approche méthodologique et le cadre théorique sous-jacente
- La stratégie d'échantillonnage
- Les méthodes innovantes de collecte et d'analyse des données que le/a consultant/e estimera pertinentes afin de répondre aux questions de l'évaluation incluse dans les TdR
- Le niveau d'expérience du consultant à mener des évaluation complexes dans le passé.
- La clarté du calendrier du travail
- Une définition claire des rôles et responsabilités que le/a consultant/e va jouer
- Conformité de l'exemplaire du rapport d'évaluation (produit dans le passé et soumis dans le cadre de cette soumission) avec les normes et standards de l'UNEG
- L'Expertise des autres membres de l'équipe d'évaluation (*selon l'expertise dans le domaine thématique ciblé, la connaissance du contexte et la maîtrise des méthodes d'évaluation et de recherche*)

Ce document demeure un document technique et pas une lettre de motivation. Par ailleurs, cette note méthodologique ne devra répliquer le contenu d'aucune section des TdR. La proposition technique doit être soumise dans un dossier ou une enveloppe séparée, clairement nommés/marqués : " Proposition technique ". Aucune information financière ne doit être incluse dans la proposition technique.

Les propositions seront évaluées sur la base des critères indiqués dans le Tableau ci-dessous.

**Tableau 4: Critères de l'évaluation des propositions**

Numéro	Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totales
1	Compréhension des termes de référence	Compréhension des termes de référence surtout par rapport aux attentes des trois Agences en termes de qualité, durée et utilisation de l'évaluation	10	10
2	Méthodologie	Approche méthodologique et Cadre théorique de référence pour la réponse aux questions d'évaluation ( <i>Selon la pertinence du cadre proposé pour la réponse aux questions d'évaluation</i> )	10	25
		La qualité et la robustesse de la stratégie d'échantillonnage suggérée	5	
		Les caractéristiques innovantes des méthodes de collecte de données suggérées	5	
		La clarté des méthodes d'analyse des données - tant quantitatives que	5	

		qualitatives, le cas échéant (y compris l'utilisation de logiciels spécialisés)		
3	Capacité d'organisation de l'équipe d'évaluation pour l'exécution du mandat	Expérience du cabinet antérieure dans la conduite d'évaluations complexes	5	20
		Clarté du Plan de travail de l'évaluation <i>(selon la pertinence des activités et du chronogramme proposé pour la délivrance des produits attendus )</i>	5	
		Rôles et responsabilités des membres de l'équipe d'évaluation <i>(selon la pertinence de la répartition des rôles et responsabilités pour l'atteinte des résultats escomptés dans les délais requis)</i>	5	
		Conformité des exemplaires de rapports d'évaluation produits dans le passé aux normes et standards de l'évaluation.	5	
4	Expertise et Expérience du/de la Chef d'Equipe et des autres membres de l'équipe	Expertise du/de la Chef d'Équipe <i>(selon l'expertise en évaluation en général et en évaluation basée sur l'équité, les droits humains et le genre)</i>	5	15
		Expérience du/de la Chef d'Équipe <i>(selon la qualité du rapport soumis dans le cadre de la proposition, cela aidera à estimer l'expérience dans le domaine de l'évaluation en général et dans le domaine thématique ciblé en particulier et en tant que chef d'équipe d'évaluation)</i>	5	
		Expertise des autres membres de l'équipe d'évaluation <i>(selon l'expertise dans le domaine thématique ciblé, la connaissance du contexte et la maîtrise des méthodes d'évaluation et de recherche)</i>	5	
<b>Note totale attribuée à l'offre technique</b>			<b>70</b>	
<b>Note totale attribuée à l'offre financière</b>			<b>30</b>	
<b>Note globale</b>			<b>100</b>	

**b) Une offre financière**

L'offre financière devra couvrir l'ensemble des dépenses rentrant dans le cadre de cette évaluation y compris la rémunération souhaitée, les frais de séjour, frais de voyage internationales et nationales (billets en classe économique doivent être budgétisés), les frais de transport dans le pays, l'assurance voyages et autres. Les matériels informatiques et de communications nécessaires pour la bonne organisation de l'évaluation seront à la charge



d'équipe de l'évaluation. Il est à noter que les frais d'organisation des réunions ou ateliers techniques seront pris en charge par le commanditaire. L'offre financière devra être présentée séparément de l'offre technique et ne sera examinée que pour les candidats dont l'offre technique est jugée valable (ayant obtenu un score minimal de 50 points). L'offre devra être soumise en dollars américains et le montant total de l'offre (tout frais inclus) devra être indiqué.

## XI. CALENDRIER DES PAIEMENTS

Les paiements seront effectués comme suit :

- Rapport initial approuvé après la signature du contrat : 15 % du paiement
- Rapport initial approuvé sur les résultats de l'évaluation : 25% du paiement
- Rapport final d'évaluation approuvé : 35% du paiement
- Présentation finale approuvée et autres livrables : 25% du paiement

## XII. CALENDRIER D'ÉVALUATION PROPOSE

		2021		2022										
		Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct	
Activités	Produits													
<b>Phase Préparatoire</b>														
Draft initial, transmission des TdR aux PUNO (UNICEF, OIT, PAM), assurance de la qualité par le secrétariat des ODD	Draft TdR													
Revue et finalisation des TdR	TdR / f version finale													
Processus d'appel d'offre	Dissémination/ Publication des TdR													
Contractualisation avec le cabinet retenu	Contrat													
Validation d'un plan pour le rapport de démarrage ainsi que d'autres livrables	Formats de rapportage													
Signature du contrat	Document de contrat													
<b>Rapport de démarrage</b>														
Briefing à distance entre l'équipe de suivi de l'évaluation & Evaluation, l'équipe du projet et le cabinet de consultance.														
Transmission des documents clés au contractant	Documents de projet													
Production du rapport de démarrage et des outils d'évaluation/ questionnaires, etc.	Rapport de démarrage/ Draft													
Revue et validation du rapport de démarrage	Rapport de démarrage / final													
<b>Phase d'évaluation</b>														



		2021		2022									
		Nov	Dec	Jan	Feb	Mar	Apr	May	Jun	Jul	Aug	Sep	Oct
Activités	Produits												
Première mission sur le terrain (Guidimakha + Nkt) + feedback aux parties prenantes	TdR												
Feedback via PPT et un rapport de synthèse au 3 agences	Report												
Deuxième mission sur le terrain (Guidimakha + Nkt) + réunion avec les parties prenantes clés	TOR / briefing												
Rédaction du rapport d'évaluation	Rapport draft												
Examen / Contrôle de qualité / du projet de rapport	Rapport draft												
Partager le draft du rapport avec les principales parties prenantes	Rapport draft												
Validation du rapport final	Rapport final												
Dissémination du rapport final	Rapport final												